

REPUBLIC OF CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MAGBA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MAGBA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°001./AAMI/C-MBA. Du 02/06/ 2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES

« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021»

1. GENERALITES

Dans le cadre de l'exécution de certains projets de prévention et de sécurité routières, la Commune de Magba compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds Routier, pour l'exercice 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Mobilisation sociale urbaine pour la sécurité routière dans la commune de Magba
Projet 2	Encadrement des opérateurs du secteur des transports par mototaxis

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints (AONR) pour l'exécution de ces projets, le Maire de la Commune de Magba lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. OBJET DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier.

3. PARTICIPATION

3.1- La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurité routières;
- avoir la capacité technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

3.2 - Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Magba.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

- La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AAMI/C-MAB du 02/06 2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS
PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES»**

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
3. Un certificat de non redevance ;
4. Une copie de la carte de contribuable ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AAMI/C-MBA du 02/06/ 2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS
PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES»**

OFFRE TECHNIQUE, pour le projet N° 001 (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra 

- G241
1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
 2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
 3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
 4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

5. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **23/ 06/2021 à 12 heures** précises à l'adresse suivante :

COMMUNE DE MAGBA, SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

Avec la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/C-MBA du 02/06/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES,
PROJET N°001 : »**

6- OUVERTURE DES DOSSIERS

L'ouverture des plis des sociétés intéressées aura lieu le **23/06/2021 à 13 heures** précises dans la **salle de conférence** de la Commune de Magba par une commission ad hoc constituée à cet effet.

6. CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA PREQUALIFICATION

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple de l'entreprise concernée.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	40
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	15
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	20
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à **soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus.

04 JUIN 2021

MAGBA, le 2 Juin 2021

Ampliations :

- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication)
- MINT
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



LE MAIRE,

Adjoint d'Administration
C. Mbouen